Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20261114-2026_64-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14
Date de convocation : 09/11/2026
L'an deux mil-vingt-six, le quatorze novembre à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. PERDRIEL Erik, Mme BERGER Mathilde, M.BOUVET Rémy, Mme FIQUET Isabelle, , M.DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M. BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, Mme PETRISSANS Florence, Mme MAUCORPS Laura M. VAN HEEMS Frédéric., M. JACQUEMONT Mickael

Absents excusés : M.LEFEUVRE Aymeric

Secrétaire : Mme FIQUET Isabelle

Délibération n°2026-64

FINANCES LOCALES

OBJET : **Sollicitation du Fond de Concours exceptionnel de Saint-Malo Agglomération pour l'opération Rénovation Energétique de la Bibliothèque.**

Dans le cadre du pacte financier et fiscal entre les communes et l'agglomération, un fond de concours exceptionnel peut être alloué aux communes membres de Saint Malo Agglomération.

La commune de Saint-Suliac souhaite bénéficier de ce fond de concours au titre des thématiques suivantes pour l'opération d'investissement -

- Travaux dans les bâtiments communaux : Rénovation énergétique du bâtiment socioculturel bibliothèque municipale . isolations des murs extérieurs et de la toiture

Descriptif du projet
Le projet consiste en la rénovation énergétique du bâtiment qui accueille la bibliothèque municipale de Saint-Suliac. Il comprend l'isolation thermique des murs extérieurs et de la toiture, ainsi qu'un volet d'intégration paysagère. Le bâtiment étant situé dans un périmètre protégé, les travaux sont conçus en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), afin de concilier performance énergétique, qualité architecturale et respect du cadre patrimonial du village.

Intérêt et opportunité du projet
En traitant l'enveloppe du bâtiment (murs et toiture), qui est le premier poste de déperdition thermique, il agit directement sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement d'un équipement communal.

La bibliothèque municipale se trouvait auparavant à l'étage de la mairie, ce qui limitait son accessibilité. Pour la rendre accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, la commune l'a installée dans un bâtiment plus spacieux et de plain-pied mais construit dans les années 1970 , de ce fait peu isolé.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20261114-2026_64-DE

Le projet permet de faire d'un équipement culturel de proximité, désormais ouvert à tous, un lieu exemplaire sur le plan énergétique. Il présente plusieurs atouts :

- une amélioration du confort des usagers et des agents, en hiver comme en été ;
- une baisse durable des dépenses de fonctionnement, soit [X %] d'économies attendues ;
- une rénovation respectueuse du patrimoine bâti, grâce à l'intégration paysagère et à la concertation avec l'ABF ;

.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

RENOVATION ENERGETIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE			
Depenses			
Couverture et désamiantage		56 000,00 €	
Isolation Extéreure		25 182,38 €	
Maçonnerie		5 175,00 €	
	Total	**86 357,38 €**	
Financements			
DETR		37 677,56 €	*44%*
FOND DE CONCOURS EXCEPTIONNEL SMA		18 109,00 €	*21%*
AUTOFINANCEMENT		30 570,82	*35%*
	Total	**86 357,38 €**	

➢ **Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les points suivants :**

- Autorise M. le Maire à solliciter la subvention
- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire notamment la convention d'attribution du Fond de concours exceptionnel
- Indique que la dépense est inscrite au budget 2026

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal BIANCO

